MOISSON SUD-OUEST ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2023

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 17
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Détail des charges d'exploitation Annexe B - Détail des charges du projet	18
Service évaluation référence accueil (SERA)	19



1000, boul. Monseigneur-Langlois, Bureau 100 Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0J7 Tél.: 450 371.1332

Téléc.: 450 371.3420 www.seguinhache.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Moisson Sud-Ouest

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Moisson Sud-Ouest (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers cijoints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de contributions en espèces dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des contributions comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, de l'actif et des actifs nets. Nous avons exprimé par conséquent une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Société de comptables professionnels agréés 1

Séguin Haché senor

Salaberry-de-Valleyfield Le 21 juin 2023

¹ Par Geneviève Benoit, CPA auditrice

RÉSULTATS

	2023	2022
PRODUITS		
Subventions		
Centre intégré de santé et de services sociaux de la		
Montérégie-Centre		
Mission Globale - Personnes démunies	228 599 \$	208 399 \$
Programme Vers un chez-soi		
Programme régulier - Volet communautés désignées	95 077	80 394
Ville de Salaberry-de-Valleyfield Aide financière au fonctionnement		22.000
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale -	-	32 000
Emploi Québec		
Programme d'aide et d'accompagnement social - Action	4 650	4 950
Subvention salariale - Contrat d'intégration au travail	13 865	12 742
Subvention salariale - Volet Expérience de travail	64 026	49 859
Subvention salariale - Volet formation	2 848	-
Emploi et Développement social Canada - Emplois d'été		
Canada	16 074	19 197
Fonds Québécois d'initiatives sociales		
Alliance pour la solidarité de la Montérégie	0.4.000	404.400
La table de concertation régionale de la Montérégie	94 283 62 669	104 133
Apports afférents aux immobilisations corporelles (note 12) Dons	62 669	74 636
Banque alimentaire du Canada	50 000	84 817
Banque alimentaire du Québec	127 598	120 839
Fondation de la Banque alimentaire du Suroît	68 000	-
Divers	28 303	62 633
Activités de financement		
Golf	8 330	11 330
Guignolée des médias	219 721	172 743
Campagne majeure - Pour arriver à nos faims	234 187	-
Brocante	4 423	29 798
Loyer Intérêts	11 400 1 548	11 400 762
Autres	197	702 722
	1 335 798	4.004.054
	1 335 /90	1 081 354
CHARGES		
Détail des charges d'exploitation (annexe A)	1 193 014	1 146 641
Détail des charges du projet		
Service évaluation référence accueil (SERA) (annexe B)	93 073	86 259
	1 286 087	1 232 900
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES		
CHARGES	49 711 \$	(151 546) \$
	.ψΨ	(.σ.σ.σ,φ

MOISSON SUD-OUEST ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

	Affectation interne	Investi en immobilisations	Non affecté	2023 Total	2022 Total
Solde au début	400 000 \$	210 114 \$	34 427 \$	644 541 \$	796 087 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	49 711	49 711	(151 546)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	1 290 351	(1 290 351)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(132 258)	132 258	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	62 669	(62 669)	-	-
Nouvelle dette liée aux immobilisations corporelles	-	(1 000 000)	1 000 000	-	-
Capital remboursé sur la dette liée aux immobilisations corporelles	-	20 000	(20 000)	-	-
Apports reçus afférents aux immobilisations corporelles	-	(323 315)	323 315	-	-
Utilisation d'affectation interne (note 3)	(400 000)	-	400 000	-	-
Nouvelle affectation interne (note 3)	400 000	_	(400 000)	-	
Solde à la fin	400 000 \$	127 561 \$	166 691 \$	694 252 \$	644 541 \$

BILAN

AU 31 MARS 2023

ACTIF	2023	2022
À court terme Encaisse	394 316	\$ 510 565 \$
Comptes Avantage entreprise - 2,30%, encaissables en tout temps	58 541	49 483
Débiteurs (note 4)	105 884	17 124
Subventions à recevoir	147 788	17 639
Avances à la Fondation de la Banque alimentaire du Suroît (note 5)	65 301	17 690
Frais payés d'avance	4 045	4 481
Placements réalisables à court terme (note 6)	70 000	70 000
•	845 875	686 982
À long terme	1 778 484	620 391
Immobilisations corporelles (note 7) Actifs incorporels (note 8)	6 309	020 391
Dépôt de garantie	4 150	-
	2 634 818	\$ 1 307 373 \$
PASSIF À court terme		
Créditeurs (note 10)	66 008 192 685	\$ 58 097 \$ 75 000
Subventions perçues d'avance Produits perçus d'avance pour la campagne majeure	192 005	89 458
Loyers perçus d'avance	950	-
Tranche de la dette à long terme échéant au cours du	00.000	00.000
prochain exercice (note 11)	80 000	20 000
	339 643	242 555
À long terme		
Dette à long terme (note 11) Apports reportés afférents aux immobilisations	950 000	30 000
corporelles (note 12)	650 923	390 277
	1 940 566	662 832
ACTIF NET Affectation interne (note 3)	400 000	400 000
Investi en immobilisations	127 561	210 114
Non affecté	166 691	34 427
	694 252	644 541
	2 634 818	\$ 1 307 373 \$

Au nom du conseil d'administ	ration,
	., administratrice
	., administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	49 711 \$	(151 546) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles Amortissement des immobilisations corporelles Amortissement des actifs incorporels	(62 669) 132 258 1 262	(74 636) 144 933 -
	120 562	(81 249)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 13)	(181 385)	181 522
	(60 823)	100 273
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des avances à la Fondation de la Banque alimentaire du Suroît Acquisition d'immobilisations corporelles Produit de disposition d'immobilisations corporelles Acquisition d'actifs incorporels Augmentation du dépôt de garantie	(47 611) (1 290 351) - (7 571) (4 150)	(8 295) (33 749) 3 746 - -
	(1 349 683)	(38 298)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaissement d'apports afférents aux immobilisations corporelles Augmentation de la dette à long terme Remboursement de la dette à long terme	323 315 1 000 000 (20 000)	- - -
	1 303 315	_
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(107 191)	61 975
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	560 048	498 073
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	452 857 \$	560 048 \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE	TRÉSORERIE	
Encaisse Comptes Avantage entreprise	394 316 \$ 58 541	510 565 \$ 49 483
	452 857 \$	560 048 \$

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 15 novembre 1989 et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de récupérer des denrées alimentaires chez plusieurs fournisseurs et de les distribuer quotidiennement aux organismes accrédités, afin que ces derniers soulagent la faim d'une partie de la population parmi les plus démunis de la région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les apports afférents aux immobilisations corporelles sont amortis selon la durée de vie des immobilisations auxquelles ils se rapportent. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits relatifs aux activités de financement sont comptabilisés au moment où l'activité a lieu.

Apports reçus sous forme de nourriture et de services

Le fonctionnement de l'organisme dépend des apports reçus sous forme de nourriture et de services. En raison de la difficulté de déterminer la valeur de ces apports, les dons en denrées reçus et redistribués ainsi que les dons reçus sous forme de services ne sont pas constatés aux états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et déduction faite des pertes de valeur. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes Avantage entreprise, des dépôts à terme, des comptes clients, des subventions à recevoir, des avances à la Fondation de la Banque alimentaire du Suroît et du dépôt de garantie.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs (à l'exception des comptes fournisseurs provenant de sociétés contrôlées par des administrateurs), des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme.

Les comptes fournisseurs provenant de sociétés contrôlées par des administrateurs sont comptabilisés au coût.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les périodes et le taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Périodes et taux
Bâtisses	Amortissement linéaire	40 ans
Équipement	Amortissement linéaire	5 ans
Système téléphonique	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30%
Système informatique	Amortissement linéaire	5 ans
Logiciel et matériel informatique reliés à la	a	
gestion des stocks	Amortissement linéaire	5 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'exercice où les immobilisations corporelles sont acquises, l'amortissement est calculé à la moitié du taux ou du montant.

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

L'exercice où les actifs incorporels sont acquis, l'amortissement est calculé à la moitié du montant.

3. AFFECTATION INTERNE

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration avait affecté des montants totalisant 400 000 \$ pour l'acquisition d'un nouvel immeuble. Les montants affectés ont été utilisés en entier au cours de l'exercice puisque l'organisme a acquis, le 30 mars 2023, un immeuble à Salaberry-de-Valleyfield. Par ailleurs, en juin 2023, le conseil d'administration a décidé d'affecter une nouvelle somme de 400 000 \$ pour la rénovation de ce nouvel immeuble.

L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Comptes clients	2 831	\$ 3 399 \$
TPS et TVQ	98 712	13 725
Déductions à la source	4 341	
	105 884	\$ 17 124 \$

5. AVANCES À LA FONDATION DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DU SUROÎT

Les avances ne comportent ni intérêts ni modalités précises d'encaissement.

6. PLACEMENTS

	2023	2022
Au coût après amortissement,		
Dépôt à terme - 4,25% Échéant en décembre 2023	30 000 \$	30 000 \$
Dépôt à terme - 4,25% Échéant en mars 2024	40 000	-
Dépôt à terme	-	20 000
Dépôt à terme	-	20 000
	70 000	70 000
Moins : Placements réalisables à court terme	70 000	70 000
	- \$	- \$

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		2023		2022
		Amortissement	Valeur	Valeur
	Coût	cumulé	nette	nette
Terrain	383 504	\$ - \$	383 504 \$	- \$
Bâtisses	1 453 641	329 619	1 124 022	280 368
Équipement	383 914	267 857	116 057	171 257
Système téléphonique	1 467	1 467	-	2
Matériel roulant	527 999	373 098	154 901	162 620
Système informatique	14 064	14 064	-	1 405
Logiciel et matériel informatique reliés à la				
gestion des stocks	23 698	23 698	-	4 739
	2 788 287	\$ 1009803\$	1 778 484 \$	620 391 \$

Une bâtisse d'une valeur comptable de 858 532 \$ n'est pas amortie parce qu'elle a été acquise le 30 mars 2023 et que l'immeuble doit être aménagé avec une partie réfrigérée avant que l'organisme puisse déménager. Les travaux auront lieu au cours du prochain exercice.

8. ACTIFS INCORPORELS

		2023		2022
	Am	ortissement	Valeur	Valeur
	Coût	cumulé	nette	nette
Logiciels	7 571 \$	1 262 \$	6 309 \$	- \$

9. DÉPÔT DE GARANTIE

Le dépôt de garantie sera encaissable au plus tard en mars 2026 et est assujetti à des intérêts annuels de 4,65%.

10. CRÉDITEURS

CREDITEURS		
	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus Comptes fournisseurs - Sociétés contrôlées par des	6 944	\$ 12 609 \$
administrateurs	3 805	4 585
Salaires et vacances	55 259	40 903
Cultures of vuodifices	00 200	40 000
	66 008	\$ 58 097 \$
DETTE À LONG TERME		
DETTE A LONG TERMIL	2023	2022
Billet à payer	-	\$ 20 000 \$
Billet à payer - 6,65% Capital remboursable par versements mensuels de 4 167 \$ à partir d'avril 2023, renouvelable en mars 2028 et échéant en mars 2043. Cet emprunt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang au montant de 1 520 000 \$ sur un immeuble ayant une valeur comptable nette de 1 242 036 \$. Billet à payer - Sans intérêt Emprunt total de 40 000 \$ provenant du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) garanti par le gouvernement du Canada. Le remboursement du billet, au plus tard le 31 décembre 2023, entraînera une radiation de 25% du prêt (jusqu'à concurrence de 10 000 \$). Un montant de 10 000 \$ a été comptabilisé à titre d'aide gouvernementale pour cet emprunt au cours d'un exercice précédent. Après le 31 décembre 2023, le billet pourra être converti en un prêt à terme de 2 ans qui portera intérêt au taux de 5% et sera remboursable, capital et intérêts, au plus tard le	1 000 000	-
31 décembre 2025.	30 000	30 000
	1 030 000	50 000
Moins : Tranche de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	80 000	20 000
au prochain exercice		
	950 000	\$ 30 000 \$

11. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	80 000 \$
2025	50 000
2026	50 000
2027	50 000
2028	800 000
	1 030 000 \$

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés aux acquisitions d'immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice, deux apports afférents aux immobilisations corporelles ont été comptabilisés dont 275 000 \$ pour l'acquisition du nouvel immeuble et 48 315 \$ pour l'acquisition de matériel roulant.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	390 277 \$	454 913 \$
Plus : Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles	323 315	10 000
Moins : Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(62 669)	(74 636)
Solde à la fin de l'exercice	650 923 \$	390 277 \$

13. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Débiteurs	(88 760) \$	17 720 \$
Subventions à recevoir	(130 149)	71 258
Frais payés d'avance	436	994
Créditeurs	7 911	(12 270)
Subventions perçues d'avance	117 685	17 192 [°]
Produits perçus d'avance pour la campagne majeure	(89 458)	86 628
Loyers perçus d'avance	950	
	(181 385) \$	181 522 \$

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme a signé un contrat pour la location d'un photocopieur. Ce contrat vient à échéance en juillet 2028. Le total des paiements minimums futurs exigibles avant taxes en vertu de ce contrat se chiffre à environ 9 445 \$ et est réparti comme suit :

2024	1 771 \$
2025	1 771
2026	1 771
2027	1 771
2028	1 771
Autres	590
	9.445 \$

Bail avec un apparenté

L'organisme a signé un bail pour la location d'un entrepôt échéant en mars 2024 avec la société 9058-4004 Québec inc. dont le principal actionnaire est un membre du conseil d'administration. Le bail est renouvelable annuellement. Le loyer avant taxes au 31 mars 2023 est de 7 000 \$ par mois. Le total des paiements minimums futurs exigibles avant taxes en vertu de ce bail pour le prochain exercice se chiffre à environ 84 000 \$.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme a conclu des opérations avec les apparentés suivants :

2023		2022
90 289 1 172	\$ \$	16 074 \$ 90 289 \$ 297 \$ - \$
	\$	19 348 \$ 2 371 \$ 339 \$
5 366	\$ \$ \$	14 126 \$ 18 419 \$ 6 858 \$ 376 \$
	15 979 90 289 1 172 267 19 633 - 12 898 - 5 366	2023 15 979 \$ 90 289 \$ 1 172 \$ 267 \$ - \$ 19 633 \$ - \$ 12 898 \$ - \$ 5 366 \$ 1 549 \$

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie payée et convenue entre les parties et est déterminée selon les coûts encourus. Les comptes fournisseurs découlant de ces opérations ont été évalués au coût, déterminé au moyen de leurs flux de trésorerie non actualisés. Aucun écart n'a résulté de ces opérations.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques et concentrations de risques importants à la date du bilan. Les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à sa dette à long terme et ses salaires et vacances à payer. Au cours de l'exercice, l'organisme a augmenté son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent en raison de l'obtention d'une nouvelle de la dette à long terme suite à l'acquisition d'un immeuble.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux subventions à recevoir et aux avances à la Fondation de la Banque alimentaire du Suroît.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de taux d'intérêt.

MOISSON SUD-OUEST NOTES COMPLÉMENTAIRES

16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celleci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Au cours de l'exercice, l'organisme a augmenté son exposition au risque de taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent en raison de l'obtention d'une nouvelle dette à long terme à taux d'intérêt fixe.

17. INFORMATION ADDITIONNELLE NON AUDITÉE

La juste valeur estimative des denrées alimentaires reçues durant l'exercice terminé le 31 mars 2023 est de 8 245 782 \$ (6 954 567 \$ en 2022).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	2023	2022
ANNEXE A - DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION		
ANNEXE A - DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	614 366 \$	586 779 \$
Consultant et aide occasionnelle	5 275	240
Sous-traitants	-	1 005
Entretien et réparations	31 763	28 842
Taxes et permis	1 209	593
Assurances	14 461	10 915
Électricité et chauffage	30 436	35 387
Entretien et réparations - Équipement	9 869	8 846
Location d'entrepôt et de local	90 289	95 789
Location du photocopieur	2 566	2 406
Petit outillage	433	838
Achats de denrées alimentaires	74 211	3 776
Achats - Brocante	29	4 148
Uniformes	-	2 351
Cotisations	1 249	765
Publicité	5 238	2 147
Conception et entretien du site web	183	1 548
Frais relatifs aux activités de financement	404	000
Golf	401	393
Guignolée des médias	4 871	4 167
Frais de représentation	8 523	8 134
Frais de déplacement	11 443	10 653
Location - Matériel roulant	4 769	20 889
Entretien et réparations - Matériel roulant	63 702	49 143
Frais de transport	1 172	1 167
Perfectionnement	5 854	1 824
Colloques, conférences et rencontres	4 791 5 000	809
Matériel et équipement	5 986 9 656	19 415
Développement d'une base de données	8 656	-
Maintien de la plateforme Prodon et formation	7 465	-
Campagne majeure	3 336	32 45 049
Location d'équipement	13 086	15 048
Frais de bureau	5 227	4 554
Fournitures informatiques Télécommunications	6 282	8 449 9 671
	4 036 3 186	8 671 9 074
Frais de comptabilité	9 889	
Honoraires professionnels Dépenses reliées à la COVID-19	9 009	10 292
Intérêts sur la dette à long terme	2 500	40 358
Frais bancaires	2 742	2 261
	132 258	144 933
Amortissement des immobilisations corporelles Amortissement des actifs incorporels	1 262	144 833
/ anorassement des delle monporeis	1 202	
	1 193 014 \$	1 146 641 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	2023	2022
ANNEXE B - DÉTAIL DES CHARGES DU PROJET SERVICE ÉVALUATION RÉFÉRENCE ACCUEIL ((SERA)	
Salaires et avantages sociaux Salaires et avantages sociaux - Directeur général	84 580 \$ 6 176	77 932 \$ 6 176
Frais de déplacement	1 034	901
Frais de comptabilité	1 283	1 250
	93 073 \$	86 259 \$